



AGADIR HALIOPOLE CLUSTER

TERMES DE REFERENCE pour le recrutement d'un cabinet pour l'accompagnement et la formation des Start Ups innovantes du Souss Massa pour le compte de AGADIR HALIOPOLECLUSTER

Mai 2023

AGADIR HALIOPOLE CLUSTER
01/05/2023



Table des matières

1 Contexte général et justification de la mission.....	3
2 Objectifs et résultats attendus	3
2.1 Objectif principal	3
2.2 Objectifs spécifiques de la mission	3
2.3 Résultats attendus.....	4
3 Prestation demandée.....	4
3.1 Phase I : cadrage de la mission	4
3.2 Phase II : déploiement de la mission	4
3.3 Phase III : suivi, évaluation	6
3.4 Livrables	6
4 Profil du prestataire	6
5 Durée de la mission	7
6 Modalités pratiques et lieu de dépôt des offres.....	7
1.2. Lieu et date de dépôt des offres.....	Error! Bookmark not defined.
1.3. Evaluation des offres.....	Error! Bookmark not defined.



1 Contexte général et justification de la mission

L'impératif de la croissance économique et de la compétitivité du tissu économique national à travers notamment le soutien de l'innovation et de la recherche et du développement nécessite un accompagnement de l'écosystème entrepreneurial et de start up dans leur dynamique d'incubation.

La région du souss massa à l'instar des régions du Maroc accorde une importance première à l'accompagnement des start ups dans leur processus de développement et ce pour des impératifs liés à :

- Développement de l'initiative privée ;
- L'encouragement de l'entrepreneuriat
- La création des emplois
- La contribution au développement d'un écosystème enchevêtré d'entreprises technologiques à forte dominante d'innovation.

L'objectif étant de positionner le Souss Massa en tant que région qui contribue à l'éclosion d'entreprises technologiques favorisant ainsi la création de la valeur ajoutée et le renforcement de l'image du Maroc et de la région du Souss Massa aussi bien au niveau local qu'international.

AGADIR HALIOPOLE CLUSTER vise dès lors à s'inscrire dans la dynamique régionale et entend accompagner en termes de formation les start up innovantes relevant de sa région du souss massa.

A cet effet, dans ce contexte marqué par la nécessité de la création de plus de valeur ajoutée dans le secteur halieutique à travers notamment, la contribution des start ups de la région du souss massa à créer des innovations à la fois de procédés et de produits que cette mission trouve sa justification.

2 Objectifs et résultats attendus

2.1 Objectif principal

L'objectif principal de cette mission est de proposer un programme et fournir un service d'accompagnement et coaching pour renforcer les capacités des bénéficiaires à conduire leur projet sous le contrôle du prestataire sous la supervision de **AGADIR HALIOPOLE CLUSTER**.

2.2 Objectifs spécifiques de la mission

Les objectifs de cet accompagnement sont résumés dans les points suivants :

- Accompagner les porteurs de projets dans leur processus d'idéation ;
- Aider les porteurs de projets à mieux structurer leur business model ;
- Accompagner les start up dans leur dynamique entrepreneuriale à travers un accompagnement non financier, de sensibilisation et de formation aussi bien en soft skills, hard skills, technique...



- Aider les start up à cristalliser une offre de produit/process qui leur permettrait de se faire financer auprès des bailleurs de fonds.

2.3 Résultats attendus

Les résultats attendus de la mission sont les suivants :

- Fournir aux porteurs de projets une boîte à outils en termes de création des idées de leurs projets de sorte à ce qu'ils soient en phase avec les besoins du marché ;
- Favoriser aux start up une démarche qui puisse leur assurer une autonomisation accélérée afin qu'elles puissent s'intégrer dans l'écosystème régional de façon aussi bien fluide qu'efficace pour qu'elles nourrissent de leurs innovations le tissu industriel du sous-souss massa et celui national ;
- Arriver à assurer une capacitation des start up du sous-souss massa dans le domaine halieutique selon les phases de démarrage/accélération/croissance de leur projet ;
- Doter les start up d'outils et de moyens pour leur permettre d'assurer leur éclosion, et leur financement par la voie de la sensibilisation et l'apprentissage sur le terrain ;

3 Prestation demandée

Le prestataire aura en charge l'exécution des activités selon le phasage :

- **Phase I : cadrage de la mission**
- **Phase II : déploiement de la mission**
- **Phase III : évaluation de la mission**

3.1 Phase I : cadrage de la mission

Au cours de cette phase, le cabinet aura pour mission de procéder à :

- Une réunion de cadrage ;
- Etablissement d'une note de cadrage ;
- Validation des phases et du contenu de la mission ;

3.2 Phase II : déploiement de la mission

Il s'agit d'apporter un appui aux porteurs de projets et de contribuer à une accélération à l'autonomisation des startups du Souss Massa sélectionnés par AGADIR HALIOPOLE CLUSTER. Le déploiement de cette phase sera axé sur un programme de formation et d'accompagnement qui se déroulera sur une période de 04 mois.



Le programme d'accompagnement comportera les activités et points suivants :

Formations et accompagnement des Porteurs de projets et startups :

- Identification des besoins en formation qui permettraient aux porteurs de projets de gérer et de développer efficacement leur activité entrepreneuriale. Identifier les besoins spécifiques des porteurs de projet et définir et déployer le plan d'accompagnement y afférent ;
- Fournir un accompagnement entrepreneurial et managérial ;
- Assister les porteurs de projets dans les phases de formation et de formulation du design thinking ;
- Fournir un renforcement des capacités techniques, en contractant avec des formateurs spécialisés;
- Faciliter l'accès aux services nécessaires à la création d'entreprise si besoin (phase pré création) : domiciliation, formalisation, enregistrement ;
- Appuyer les porteurs de projets et startups dans l'élaboration de leur business plan, d'un business model viable, qui a un marché défini avec un potentiel de croissance;
- Appuyer les startups et porteurs de projets à l'élaboration d'un Produit Minimum Viable (MVP) ;
- Favoriser les échanges, un travail collaboratif et le coworking;
- Appuyer les entrepreneurs dans la gestion administrative, financière, technique et opérationnelle de leur projet (**assistance au prototypage**) pour en assurer la réussite. **Il s'agit en d'autres termes de les accompagner au plan de l'étude de marché, de l'étude technique et sur l'aspect financier;**
- Appuyer les startups dans le développement de leurs connaissances et leur accès au marché ;
- Appuyer les startups dans leur visibilité et conseils en communication (marketing et marketing digital) ;
- Accompagner les porteurs de projets et startups dans la préparation des dossiers de demande de financement/subventions auprès des parties prenantes ou des bailleurs et organismes financiers
- Préparer et accompagner (mise en relation, préparation, pitch etc.) les porteurs de projets et startups pour des levées de fonds auprès d'investisseurs potentiels si lieu (à travers des demo days et/ou la mise en relation si lieu).

Le rôle d'appui est d'accompagner et coacher pour renforcer les capacités des bénéficiaires à conduire leur projet est déterminant. Le prestataire est aussi tenu d'aider les bénéficiaires à développer, à piloter et à suivre leur projet sur le plan technique et financier.

Le prestataire devra avoir le profil d'une entreprise spécialisée dans l'accompagnement des start up.



3.3 Phase III : suivi, évaluation

Au cours de cette phase, le prestataire sera amené à :

- Assurer le suivi à posteriori de la formation pour en extraire les points forts et les points faibles des start up afin de capitaliser sur les activités entreprises ;
- Assurer un reporting et un rapport d'activité consolidé de la mission ;

3.4 Livrables

Le prestataire qui sera sélectionné sera amené à produire :

Phase I :

- Note de cadrage
- Chronogramme des activités

Phase II :

- Rapport de diagnostic retraçant les besoins en formation des start up ;
- Rapport mensuel des activités réalisées ;

Phase III :

- Rapport final de clôture de la mission

3.5 Bénéficiaires

Il est bien entendu que le nombre de porteurs de projets et de start ups qui bénéficieront de ce programme d'AGADIR HALIPOLE CLUSTER est subordonné aux réponses à l'Appel à manifestation d'intérêt qui sera lancé par le cluster et à l'opération de sélection qui sera du ressort d'un comité désigné à cet effet. Le nombre maximum de bénéficiaires est limité à 10 dont dossiers devraient être axés exclusivement sur le domaine de l'halieutique.

4 Profil du prestataire

- Etre un cabinet de consulting spécialisé dans des missions similaires;
- Une bonne connaissance des termes de référence (TDR) ;
- Avoir l'expérience dans la sélection/évaluation des bénéficiaires des projets Start up ;
- Avoir une grande expérience prouvée dans la gestion technique et financière des start up du secteur halieutique;
- Avoir une forte expérience en accompagnement des start up sur un plan international (attestations de références à l'appui) ;
- Désigner un consultant chef de mission disposant d'une très forte expérience en accompagnement des start up au plan international;
- Documenter l'expérience des formateurs à déployer pour cette mission ;
- Avoir une forte capacité de réseautage.



5 Durée de la mission

La durée de la mission est de 4 mois maximum à partir de la date de signature de l'ordre de service

6 Modalités pratiques de suivi de la mission, lieu de dépôt des offres et de sélection du prestataire

6.1 Modalités pratiques de suivi

L'accompagnement des porteurs de projets et de startups sera évalué et suivi par un comité de suivi composé des parties prenantes qu' **AGADIR HALIOPOLE CLUSTER** désignera en fonction de leur apport et de leur expertise en matière d'appuis aux porteurs de projets et de startups

6.2 Modalités et lieu de dépôt des offres

Les prestataires remplissant les conditions prévues dans les termes de référence, et intéressés à prendre part à cette manifestation d'intérêt, sont invitées à nous faire parvenir leurs offres, au siège de **AGADIR HALIOPOLE CLUSTER**.

Les réponses à ces TDR ne doivent pas dépasser la date limite du **20 Juin 2023** par courrier et par email aux adresses suivantes :

Adresse : Immeuble l'ami, 2ème étage Ancien port d'Agadir, Agadir 80000

Email : benrabahahp@gmail.com

6.3 Choix du prestataire

Le choix du prestataire retenu sera réalisé à partir des critères suivants :

- L'expérience du cabinet et les compétences de l'équipe
- L'offre financière
- La méthode proposée
- Le délai de réalisation

7 Modalités de Règlement des litiges

Les paiements prévus à la réalisation de la présente mission sont effectués par l'**AHP** de la manière suivante :

20% : en guise d'Acompte

30% après réalisation et validation de la phase 1

30% après réalisation et validation de la phase 2

20% après réception du Rapport final



8 Règlement des litiges

Tout différend naissant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de l'étude du présent appel d'offre, et à défaut de règlement à l'amiable, relèvera de la compétence exclusive des tribunaux compétents d'Agadir.

En cas de résiliation du contrat par faute grave du fait du prestataire, incompétence ou incapacité de terminer l'action, le prestataire retenu sera appelé de restituer les sommes perçues correspondant à des tâches ou livrables non achevés ou non réalisés.

9 Pénalités de retard

Faute d'avoir terminé les prestations dans les délais prescrits pour chaque phase, il sera appliqué au prestataire une pénalité par jour calendaire de retard de 1‰ (un pour mille) du montant initial de la prestation, modifié ou complété éventuellement par les avenants.

Cette pénalité sera appliquée de plein droit et sans mise en demeure sur toutes les sommes dues au prestataire. L'application de ces pénalités ne libère en rien le prestataire de l'ensemble des autres obligations et responsabilités qu'il aura souscrites au titre de la prestation.

Toutefois, le montant cumulé de ces pénalités est plafonné à 10% du montant initial de la prestation modifié ou complété éventuellement par des avenants.

Lorsque le plafond des pénalités est atteint, AHP est en droit de résilier le marché après mise en demeure préalable du prestataire et sans préjudice de l'application des autres mesures coercitives telles que la restitution des sommes perçues à titre d'acompte ou de décompte prévu dans le cadre de l'application de règlements des honoraires .

10 Dossier de candidature

Le dossier de candidature des postulants devra comprendre une offre technique et une offre financière :

- **L'offre technique**

L'offre technique doit comprendre les éléments suivants :

- Un commentaire sur les termes de référence ;
- Une note méthodologique ;
- Un échéancier prévisionnel des actions de la prestation ;
- Les curriculums vitae, détaillés des experts consultants membres de l'équipe chargée de l'étude, dûment visés par le chef de projet, ainsi que les pièces justificatives des expériences ;
- Les références des missions similaires menées par le bureau d'études.

- **L'offre financière**

Une offre financière pour la prestation devra comprendre, en dirham (MAD), en Hors Taxes (HT) et en Toutes Taxes Comprises (TTC) en distinguant les honoraires et les frais.



11 Modalités d'évaluation des offres

La fiche d'évaluation des offres est basée sur un système de scoring décrit dans le tableau suivant :

Offre du prestataire	Critères d'évaluation	Sous critères	Score maximum	
Offre technique (70%) Max : 140 points	Compréhension globale des TDR	Compréhension des objectifs et des attentes de l'étude	15	30
		Correspondance entre les attentes et exigences des TDR et l'offre proposée	15	
	Méthodologie proposée	Pertinence de l'approche méthodologique	25	50
		Pertinence du plan d'action/ programme proposé	25	
	Compétences du candidat	Profil et compétences du consultant chef de mission et de son équipe	20	40
		Expériences internationales similaires dans le domaine	20	
Durée de réalisation proposée		20		
Offre financière (30%) Max : 60 points	Appréciation selon le budget alloué et la cohérence du détail des dépenses		60	
Évaluation totale			200	